

Quelques News de Pro-Action

N° 2 : août 2003

Edito

Organisation

Les Projets

Inter-Actions

Nouvelles des Pro-Actifs

Idévores


Rendez-vous

Voici le second numéro du journal de Pro-Action Développement (PAD)... Les choses ont évolué à grands pas pour Pro-Action ces dernières semaines et son officialisation, par le dépôt des statuts, et donc sa reconnaissance en tant qu'Association Internationale Sans But Lucratif n'est plus très loin.

Le premier Conseil d'Administration, le règlement interne, les statuts, les ébauches de présentation de Pro-Action et des projets ainsi que le programme détaillé des semaines à venir, tout ceci n'aura bientôt plus de secrets pour vous.... les pro-actifs !

Tanguy

Organisation

 **Le Conseil d'Administration** : Chose promise, chose due... l'événement du mois d'août ! Voici la présentation du tout nouveau Conseil d'Administration de Pro-Action Développement. La réunion du 8 août avait pour premier point à l'ordre du jour la nomination par les membres présents du premier CA.

Président : Benoît Michaux

Vice-Président : Damien Verraver

Secrétaire : Isabelle Heijmans


Trésorier : Tanguy de Voghel

Administrateurs : Valérie Verraver : déléguée à la Communication

Arnaud Boucquey : délégué à la Philosophie des Projets

Renaud Keutgen : délégué aux Ressources

Les responsabilités du CA dans l'association sont les suivantes : le Conseil d'Administration assure le rôle et les fonctions que l'Assemblée Générale lui a attribués dans les statuts et dans le règlement interne et prépare pour cette Assemblée les réflexions, les informations et les documents inhérents à ses responsabilités. Les nouvelles fonctions déléguées aux différents administrateurs seront précisées dans le règlement interne et dans le programme du CA.

 **Les statuts** : la rédaction des statuts est maintenant terminée et, après avoir consulté un juriste pour l'aspect légal propre à la nouvelle loi portant sur les AISBL, le CA les a approuvés. Avant leur envoi au Ministère de la Justice pour l'obtention de l'arrêté royal de reconnaissance marquant la naissance officielle de Pro-Action

Développement, les statuts doivent être signés par l'ensemble des administrateurs. Ils sont donc actuellement au Malawi pour signature par les administrateurs s'y trouvant, reviennent ensuite en Belgique pour être signés le dimanche 7 septembre par les autres administrateurs. Ils seront ensuite envoyés au Ministère, accompagnés d'une lettre de demande de reconnaissance adressée à la Ministre de la Justice, d'une note explicative concernant les buts d'utilité internationale ainsi que les activités futures de l'association et d'une liste des membres du CA.

☞ **Le règlement interne** : Des critiques et commentaires ont été apportés au premier draft et la nouvelle version sera discutée et approuvée lors du CA du 7 septembre. Il nous faudra ensuite créer et rédiger les documents auxquels fait référence le règlement interne.

Les projets

☞ **Projet d'Hygiène, Assainissement et Approvisionnement en eau de Chadza**: Un dossier est en train d'être écrit pour la présentation du projet. Une fois finalisé, il nous faudra créer le budget et envoyer le dossier aux bailleurs de fonds potentiels. Lié à cela, l'ouverture d'un compte en banque et l'adoption d'un programme comptable sont nécessaires.

☞ **Les financements** : Plusieurs pistes sérieuses de financement ont maintenant été identifiées et seront discutées lors du CA du 7 septembre. A retenir : la volonté de la Paroisse Saint-Paul à Woluwe-St-Pierre de nous soutenir, la proposition de participer à divers marchés de Noël (Woluwe-St-Pierre, Liège,...), le parrainage par une école,...

Inter-Actions

☞ **Les Echos des autres ONG**: Du côté d'Interaide, la création de Pro-Action est toujours vue avec optimisme, ils attendent toujours une position reconnue et ferme pour continuer les discussions avec nous. Avant même la présentation officielle de Pro-Action, avec les documents y afférents, un accord oral a été débattu pour le financement et la gestion du projet de Chadza au Malawi, mais de plus nombreux détails figureront dans le prochain journal. ADI, Aide au Développement International, est également prête à travailler de concert avec Pro-Action, notamment à travers des accords de partenariat et/ou au sein d'un consortium. En attendant de plus amples discussions sur ce point, une fois l'officialisation de Pro-Action acquise, ADI est prête à nous aider dans l'obtention des déductibilités fiscales pour les financements.

Nouvelles des pro-actifs

☞ **Les Nouveaux Membres**:

Avec la définition et la rédaction du règlement interne ont été définies les règles d'admission des nouveaux membres au sein de l'association, mais elles doivent encore

être approuvées par l'ensemble du CA. Une fois ceci fait, les personnes qui nous ont fait savoir leur intérêt de siéger à l'Assemblée Générale et surtout à participer activement au projet de Pro-Action pourront présenter leur candidature. Des séances de présentation de Pro-Action ainsi qu'une inauguration officielle sont prévues pour la fin du mois de novembre et le début du mois de décembre.

Idévores

☞ **Le site internet** : Actuellement des documents représentatifs de Pro-Action, de ses idées et de ses projets sont créés. Le site pourrait ainsi être la vitrine de Pro-Action, une source de ses références. Mais il reste du pain sur la planche et des associés internautes compétents.

☞ **Le logo** : des appels à projets ont été envoyés. Deux projets vont nous être présentés. Suite et présentation du logo officiel de Pro-Action dans le prochain numéro.

Rendez-vous et échéances

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Sujet</i>	<i>Personne de référence</i>
<i>7 septembre 15h00</i>	Réunion : Vedrin-Namur	<ul style="list-style-type: none"> - CA - Le règlement interne - Finalisation des statuts - Le logo de Pro-Action - Critères de qualité et succès des projets 	
<i>12 septembre</i>		Envoi du dossier statuts au Ministère de la Justice	<i>Tanguy</i>
<i>20 septembre</i>		Commentaires règlement interne	<i>Benoît</i>
<i>25 septembre</i>		Commentaires dossier projet Chadza	<i>Benoît</i>
<i>25 septembre</i>		Commentaires dossier de présentation Pro-Action	<i>Isabelle</i>